



**Conseil d'administration
du Programme des Nations Unies
pour le développement, du Fonds
des Nations Unies pour la population
et du Bureau des Nations Unies
pour les services d'appui aux projets**

Distr. générale
26 mars 2025
Français
Original : anglais

Session annuelle de 2025

2-5 juin 2025, New York

Point 13 de l'ordre du jour provisoire

Fonds d'équipement des Nations Unies

**Examen cumulatif du cadre stratégique pour la période
2022-2025 et du rapport annuel sur les résultats obtenus
en 2024**

Résumé

Le présent rapport contient l'examen cumulatif 2024 du cadre stratégique pour la période 2022-2025 et l'examen annuel des résultats obtenus par le Fonds d'équipement des Nations Unies (FENU) en 2024. Il rend compte des progrès accomplis dans trois domaines d'action : a) la transformation accélérée, inclusive, diversifiée et verte de l'économie ; b) l'accroissement des flux financiers publics et privés ; c) le renforcement des systèmes commerciaux et des mécanismes de financement public et privé. Il présente également une analyse de l'efficacité institutionnelle du FENU et les principales conclusions des évaluations.

Éléments de décision

Le Conseil d'administration est invité à : a) prendre note du rapport ; b) saluer les progrès réalisés par le FENU en 2024 grâce à une restructuration organisationnelle destinée à aligner ses activités sur son mandat initial (résolution 2186 de l'Assemblée générale des Nations Unies) ; encourager le FENU à renforcer son rôle de facilitateur d'investissements et de réducteur de risques au sein du système des Nations Unies pour le développement, afin que davantage de ressources soient débloquées en faveur des objectifs de développement durable dans les pays en situation particulière, notamment dans les pays les moins avancés.



Table des matières

	<i>Page</i>
I. Analyse contextuelle	3
II. Examen 2024 du cadre stratégique pour la période 2022-2025	4
III. Résultats et réalisations marquantes du FENU en 2024	5
A. Bilan de l'année : les réalisations du FENU	5
B. Moyens mis en œuvre : analyse de l'efficacité institutionnelle	16
C. Maintenir un engagement ferme en faveur de l'évaluation et des enseignements qui en découlent	18
IV. Regard vers l'avenir : renforcer le rôle du FENU dans le programme de financement du développement	19

I. Analyse contextuelle

1. Les pays les moins avancés (PMA), les petits États insulaires en développement (PEID) et les pays fragiles touchés par un conflit se trouvent à un moment charnière. Pleins de potentiel, ils sont néanmoins accablés par des problèmes persistants qui entravent la réalisation des objectifs de développement durable. Le besoin croissant d'investissements là où ils sont les plus nécessaires figure au premier rang de ces difficultés. Longtemps considérés comme à haut risque par le secteur financier traditionnel, ces régions et pays ont été sous-dotés et manquent aujourd'hui des ressources nécessaires pour bâtir des économies inclusives et s'adapter aux changements climatiques.

2. L'extrême pauvreté se maintient à des niveaux très élevés. Associée à des ratios dette/produit intérieur brut qui atteignent des sommets, la hausse des prix a aggravé l'insécurité alimentaire, l'instabilité et l'exposition à la faim. Moins de la moitié de la population des PMA a accès à des installations d'assainissement de base, et quelque 500 millions de personnes n'ont toujours pas l'électricité¹. Dans ces pays, une aide humanitaire était nécessaire à plus de 231 millions de personnes en 2024, contre 190 millions en 2022².

3. Afin de faire progresser la réalisation des objectifs de développement durable dans ces pays et d'atteindre notre objectif collectif de ne laisser personne de côté, il faudra bénéficier d'un appui supplémentaire permettant de renforcer les capacités de production, de développer et de diversifier les économies de manière inclusive et de rendre accessibles des ressources financières adaptées. Si l'aide publique au développement a atteint un montant record de 287 milliards de dollars à l'échelle mondiale en 2022, le soutien aux PMA a reculé de 4 %, à 62 milliards de dollars³, après une chute de 8 % l'année précédente, et l'aide aux PEID a diminué de 13 %, à 5,9 milliards de dollars⁴. L'aide publique au développement demeure indispensable, même si son seul apport est insuffisant ; il est urgent de développer les marchés et d'augmenter les investissements privés. Les flux d'investissements étrangers directs vers les PMA ne représentent que 2,4 % du total mondial et n'évoluent presque pas.

4. Les microentreprises et les petites et moyennes entreprises (PME) ont beau constituer la colonne vertébrale des économies des PMA et des PEID, elles peinent à se financer à un coût raisonnable. Seuls 17 % d'entre elles ont un prêt ou une ligne de crédit, alors que la moyenne mondiale est à 30,6 %⁵.

5. Ces tendances rappellent à quel point ces pays ont besoin que des mécanismes de financement stables et ciblés soutiennent leur développement économique – et ce, dans la durée.

6. Dans ce contexte, le Fonds d'équipement des Nations Unies (FENU) a un rôle central et essentiel à jouer dans le cadre du système des Nations Unies et au-delà.

¹ Rocky Mountain Institute, Bureau de la Haute-Représentante pour les pays les moins avancés, les pays en développement sans littoral et les petits États insulaires en développement, Opportunities for Achieving Universal Energy Access through the Energy Transition in the Least Developed Countries (Perspectives de réalisation de l'accès universel à l'énergie grâce à la transition énergétique dans les pays les moins avancés), 2021.

² Bureau des Nations Unies pour la coordination des affaires humanitaires, Aperçu de la situation humanitaire mondiale 2024, version abrégée (2023).

³ <https://unctad.org/fr/news/laide-au-developpement-atteint-un-niveau-record-mais-diminue-pour-les-pays-en-developpement>.

⁴ <https://unctad.org/fr/news/laide-aux-petites-iles-diminue-alors-que-les-temperatures-augmentent>.

⁵ Données d'Our World in Data pour la Banque mondiale, « Share of small-scale industries with a loan or line of credit » (Part des petites industries ayant un prêt ou une ligne de crédit), 2023. Disponible sur le site suivant : ourworldindata.org.

Rare organisme hybride de développement et de financement sans notation de crédit qui soit également une institution autonome des Nations Unies, le FENU dispose d'un précieux ensemble de capacités qui peuvent être mises à profit pour augmenter les flux financiers et stimuler les investissements indispensables dans les PMA et les PEID, dont les économies sont sous-développées et qui ont été largement exclus des marchés des capitaux en raison de leurs profils de risque. Par ailleurs, le FENU a l'avantage d'être affilié au Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD), qui prend en charge un certain nombre de ses services administratifs et financiers et lui assure des contributions ordinaires.

7. Les financements mixtes à des conditions favorables, les mécanismes financiers novateurs et les services de conseil en structuration des investissements dans les marchés émergents à haut risque sont de nature à transformer en profondeur les flux de capitaux au bénéfice de dispositifs majeurs, tels que le Programme d'action de Doha en faveur des pays les moins avancés et le Programme d'Antigua-et-Barbuda pour les petits États insulaires en développement. Le FENU occupe une position favorisée qui lui permet de mettre le mandat financier confié par l'Assemblée générale au service de cet objectif, notamment en renforçant la contribution des autres entités des Nations Unies au développement. Il a pour mission de soutenir le financement des secteurs publics et privés dans les pays concernés, le cas échéant en instaurant des mécanismes de réduction du risque en monnaie locale, tels que des aides à l'investissement et la prise en charge des premières pertes et des crédits ; il s'agit de contribuer ainsi à attirer des investissements privés, de remédier au manque de garanties et de liquidités et de changer la perception des risques, qui dissuade généralement les investisseurs. Le financement et le développement des microentreprises et des PME, axés sur la création d'emploi et la croissance des marchés, constituent une des grandes priorités du FENU. En réduisant les risques associés aux investissements dans les zones défavorisées et en misant sur des partenariats novateurs, le FENU s'efforce de susciter de nouveaux modes de financement qui soutiennent une croissance et un développement économiques inclusifs, en particulier au niveau infranational, où il s'attache notamment à donner aux pays vulnérables les moyens de surmonter les obstacles systémiques au financement et de mobiliser les ressources nécessaires à leur transformation.

8. En 2024, le FENU s'est soumis à une transformation institutionnelle conforme à son cadre stratégique et inspirée des recommandations formulées par le Bureau de l'audit et des investigations du PNUD en 2023, afin de remédier aux problèmes pointés par celui-ci en ce qui concerne les ressources stratégiques et la structure organisationnelle. La réforme visait à permettre au Fonds d'exploiter pleinement ses capacités et de mieux aligner ses travaux sur son mandat d'aide financière aux économies en développement.

II. Examen 2024 du cadre stratégique pour la période 2022-2025

9. À la fin de 2024, le FENU avait eu une incidence positive sur la vie de près de 30 millions de personnes dans les parties du monde les plus à risque, pendant la période couverte par le cadre stratégique (2022-2024), grâce à un certain nombre de produits financiers et de services de conseil ainsi qu'à des investissements locaux liés aux infrastructures visant à attirer les capitaux là où ils étaient les plus nécessaires. Les travaux ont porté principalement sur une gamme d'interventions concernant la production autonome d'énergie, l'agriculture, la technologie financière, les services numériques et le développement d'autres infrastructures locales et infranationales, plus d'un demi-million de microentreprises et de PME recevant l'aide du FENU – soit plus que l'objectif défini pour la fin de l'année.

10. Un des principaux objectifs du FENU était l'augmentation des financements publics et privés en faveur du développement durable, en particulier dans les PMA. Au cours des trois premières années d'exécution du cadre stratégique, avec des ressources de base limitées ne dépassant pas 8 millions de dollars par an, le Fonds a suscité des investissements estimés à 780 millions de dollars au service des objectifs de développement durable, grâce à des financements mixtes, à des projets nationaux et au soutien des capacités financières. Ce résultat met en évidence, malgré le manque de moyens du FENU, son rôle moteur essentiel dans la correction du déficit d'investissement dans les PMA, les PEID et les pays fragiles touchés par un conflit. Les travaux montrent également la capacité du Fonds à tirer parti des flux financiers pour relever les grands défis mondiaux, par des effets prolongés intersectoriels. Le FENU a aidé plus de 340 projets à investir, pour une enveloppe totale de 324 244 680 dollars. Il intervient dans un espace qui est trop vaste pour la microfinance, mais trop petit pour les banques multilatérales de développement et les institutions de financement du développement traditionnelles, et qui a cruellement besoin de dynamiser sa surface financière pour créer de l'emploi et développer ses marchés.

11. Le FENU a soutenu la création de 57 mécanismes de financement adossés à des dispositifs privés, publics et mixtes. Ces mécanismes ont permis d'améliorer l'accès aux capitaux, de promouvoir la croissance économique et de favoriser des solutions financières durables répondant aux besoins des marchés locaux dans un certain nombre de PMA. En soutenant les écosystèmes financiers et en facilitant le développement des marchés, le FENU continue de donner aux entreprises, aux entrepreneurs et aux populations les moyens de posséder les ressources indispensables au développement à long terme et à la résilience.

12. Le FENU continue de renforcer sa place dans le système des Nations Unies en participant à de nombreux projets conjoints et en mobilisant 128 millions de dollars des partenariats et fonds de financement commun des Nations Unies au cours des trois dernières années. En déployant à grande échelle ses capacités de financement en soutien au système des Nations Unies, le FENU a amplifié en 2024 l'incidence d'organisations telles que le PNUD, le Fonds des Nations Unies pour l'enfance (UNICEF), ONU-Femmes et le Programme alimentaire mondial (PAM) sur le développement mondial.

III. Résultats et réalisations marquantes du FENU en 2024

A. Bilan de l'année : les réalisations du FENU

13. En 2024, le FENU a soutenu des projets de financement durable dans 78 pays, dont la quasi-totalité des PMA (43 sur 44) et 21 pays fragiles. Il a déboursé plus de 22,1 millions de dollars sous la forme de prêts, de garanties et d'aides en faveur d'entités publiques et privées. Ces investissements ont servi à aider des administrations, des collectivités et des entreprises locales en développant leurs économies, en créant des milliers d'emplois, en renforçant les moyens de subsistance et en facilitant l'accès à des fonds à moindre coût. Cela représente environ 26 % des décaissements de l'année.

14. Si l'on se fie aux pipelines de données, et compte tenu de la vision et de la mission du FENU dont découle sa récente restructuration visant à restaurer son identité de fonds axé sur les solutions de financement mixte, cette tendance devrait se poursuivre et se renforcer rapidement.

Résultat 1 : transformation accélérée, inclusive, diversifiée et verte de l'économie

15. Pour favoriser des économies inclusives et vertes, le FENU concentre son action sur la disponibilité de capitaux abordables, y compris en proposant des produits et services financiers numériques qui aident les particuliers et les microentreprises et PME, au niveau local et dans les zones les plus défavorisées, tout en renforçant l'écosystème des marchés financiers.

Donner des capacités financières aux personnes non bancarisées grâce aux solutions numériques

16. Le FENU défend les économies numériques inclusives et les solutions de financement numériques qui ne laissent personne de côté et qui contribuent à la réalisation des objectifs de développement durable. En 2024, il a soutenu des mesures politiques et réglementaires qui favorisaient les économies numériques, qui encadraient et encourageaient le déploiement de services numériques et financiers de la part du secteur privé et qui visaient à stimuler la volonté d'investir et à développer les marchés dans les PMA, les PEID et les pays à risque.

17. Avec le soutien de l'Union européenne, des autorités de la République-Unie de Tanzanie et du FENU, le Programme tanzanien de développement inclusif de l'économie numérique a continué de renforcer l'inclusion financière et la transformation numérique du pays. En 2024, le FENU a animé des sessions de formation à l'adoption des systèmes numériques auprès de 53 institutions de microfinance, dans le but d'améliorer leur efficacité opérationnelle et la pertinence des données utilisées et de rendre les services financiers accessibles aux populations de Tanzanie à faible revenu. En adoptant des systèmes informatiques de gestion reposant sur la technologie, les institutions de microfinance peuvent s'insérer dans le système de paiement instantané en vigueur en Tanzanie ; ce faisant, elles réduisent les dépenses de fonctionnement et se donnent les moyens de concevoir et de proposer des services financiers susceptibles d'améliorer la résilience économique des millions de femmes et d'hommes non bancarisés du pays.

18. Le FENU facilite la mise à l'essai et le déploiement de services financiers et numériques du secteur privé qui permettent de toucher les collectivités mal desservies, en particulier les populations non bancarisées et rurales. Dans le Pacifique, il a présenté neuf nouvelles solutions numériques de financement en 2024 et a soutenu l'extension des services de paiement numérique. Dans les Îles Salomon, il a joué un rôle prépondérant dans le lancement du service d'argent mobile M-Selen d'Our-Telekom, un projet financé par l'Australie et axé sur l'inclusion financière dans les zones rurales. Le dispositif a été ajusté pour que 16 nouveaux services soient intégrés à la plateforme M-Selen. En 2024, 231 192 nouveaux utilisateurs se sont inscrits, portant leur nombre total à 246 492. Des ressources adaptées de formation au numérique et à la finance ont été diffusées dans le Pacifique, permettant en 2024 à 4 931 particuliers d'acquérir des compétences de base nécessaires pour trouver un emploi dans les économies émergentes.

19. En 2024, le FENU a fourni conseil et aide au développement des marchés aux organes politiques et réglementaires de 10 pays (Cameroun, Éthiopie, Gabon, Îles Salomon, Malawi, Niger, Ouganda, Philippines, République-Unie de Tanzanie et Zambie). Son soutien technique a contribué à trois changements réglementaires stratégiques, et 175 fonctionnaires, dont 72 femmes, ont été formés. Au Cameroun, un atelier consacré à la transformation numérique du secteur financier a réuni plus de 50 personnes, dont des vice-directeurs nationaux de la Banque des États de l'Afrique centrale (BEAC). À cette occasion, le FENU a fait la démonstration de son savoir technique dans des notes d'orientation sur les dispositifs de banque ouverte et de

finance numérique qui reprenaient des résultats d'analyse et des références internationales, enrichissant de manière substantielle les discussions sur la réglementation.

20. Les partenariats chapeautés par la BEAC en Afrique centrale ont abouti à davantage de cohérence réglementaire entre la protection des consommateurs et la finance numérique dans les six pays de la région. Ces efforts contribuent à renforcer les bases de la protection juridique des consommateurs et des petites entreprises et augmentent la confiance des consommateurs en améliorant la transparence et en facilitant les activités commerciales. Le FENU s'attend à un renforcement de la stabilité et de la résilience des marchés à mesure que les cadres réglementaires harmonisés s'implanteront et que les services financiers gagneront des utilisateurs réguliers, créant un espace pour de nouveaux investissements et un afflux de capitaux.

Aider les collectivités et les entreprises locales à se financer facilement

21. En 2024, le FENU a continué de soutenir les administrations nationales et infranationales, les microentreprises, les PME et les institutions financières locales dans plusieurs domaines essentiels : les marchés financiers intérieurs, les fonds d'investissement, les mécanismes de garantie, les transferts fiscaux intergouvernementaux et les recettes propres.

22. Au Kenya, le FENU a lancé un projet visant à améliorer le financement des équipements agricoles de la chaîne du froid utilisant l'énergie solaire. En collaboration avec le PNUD et le dispositif d'atténuation des risques Mitigation Action Facility, il prévoit de mettre en place trois instruments financiers dotés de plus de 12 millions de dollars et de lever des fonds privés supplémentaires pour des investissements dépassant 25 millions de dollars dans les solutions de réfrigération à l'énergie solaire. Le projet devrait bénéficier à quelque 60 000 petits exploitants en les aidant à réduire leurs pertes après récolte et en baissant d'au moins 4,8 millions de tonnes les émissions de CO₂ dues aux déchets agricoles – outre 3,9 millions de tonnes supplémentaires indirectement épargnées. Il fournira un exemple de la manière dont l'approche suivie par le FENU en matière de réduction du risque peut soutenir et favoriser les investissements privés nationaux dans les solutions agricoles adaptées au climat.

23. Dans le cadre du projet « Financing Durable Solutions for Forcibly Displaced Persons » (Financer des solutions durables pour les personnes déplacées de force), en 2024, le FENU a enseigné avec succès les bases de la finance et de la gestion d'entreprise à 987 personnes déplacées ou vivant dans une communauté d'accueil – 972 en Ouganda et 30 en Somalie. Grâce à son aide, ces personnes ont bénéficié de prêts à des conditions favorables pour un montant total de 265 000 dollars auprès de Pride Micro Finance Limited, en Ouganda, et de l'organisme de microfinance RAAS, en Somalie, et ont ainsi pu développer leur microentreprise ou leur PME. Le FENU a mis en œuvre un plan d'action pour l'amélioration des revenus à Arua et Gulu (Ouganda) et à Baidoa et Boosaaso (Somalie), ce qui a eu pour effet une augmentation sensible de la base et des recettes fiscales, entraînant une hausse des ressources propres réinvesties dans les services locaux et le développement. En Ouganda, le FENU a facilité l'élaboration de principes encadrant les partenariats entre secteur public et secteur privé et la rédaction d'une note sur la prise en charge des réfugiés urbains. Le but est de promouvoir des politiques inclusives dans les villes concernées en créant des cadres viables qui favorisent une croissance économique pérenne et en réduisant la dépendance des populations déplacées aux aides.

Investir dans l'emploi pour tous et développer les débouchés commerciaux

24. Le FENU promeut l'égalité des chances en matière d'autonomisation économique sur la base de processus de sélection concurrentiels qui mettent en avant les investissements et solutions de financement novateurs en collaboration avec les États, le secteur privé et d'autres entités des Nations Unies. Les interventions sont souvent transversales et intégrées à d'autres initiatives thématiques.

25. Au Sénégal, la modernisation du marché aux poissons de Soumbédioune, dans la banlieue de Dakar, a été achevée en 2024 grâce au fonds d'affectation spéciale du FENU pour le financement des projets destinés aux plus isolés, qui faisait suite à une subvention octroyée par le FENU à la municipalité de Gueule Tapée-Fass-Colobane. La montée en gamme des infrastructures devrait soutenir la croissance économique inclusive en attirant davantage de clients tout en offrant de nouvelles perspectives économiques aux femmes locales, qui travaillent traditionnellement dans le commerce du poisson et des fruits de mer. Le nouveau marché offre à celles-ci un environnement professionnel sain et propice, et met notamment à leur disposition une chambre froide, une garderie, des sanitaires en bon état et des étals adaptés. Le FENU a fourni à la municipalité un appui technique pour le renforcement des capacités en matière de planification économique et de budgétisation, de manière à promouvoir l'égalité des chances.

26. Au Bangladesh, grâce à un projet d'autonomisation des femmes pour une croissance partagée financé par les Pays-Bas, le fonds autorenouvelable spécial du FENU a permis à près de 100 entreprises détenues par des femmes et à des groupes marginalisés de surmonter les obstacles financiers pour développer leurs activités en 2024. En conséquence directe, les entreprises concernées ont pu mobiliser 384 391 dollars en actions et autres ressources financières, soit plus du double du prêt initial de 190 000 dollars octroyé par le Fonds. Ce soutien a contribué à la création de 327 emplois, dans des structures qui encouragent l'entrepreneuriat local, développent la participation économique et renforcent la résilience.

Financer l'action environnementale : climat, énergie propre et biodiversité

27. En 2024, grâce à une enveloppe de 19,4 millions d'euros de l'Union européenne et en collaboration avec la République-Unie de Tanzanie, l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) et l'Organisation des Nations Unies pour le développement industriel (ONUDI), le projet CookFund a significativement accéléré la transition vers des modes de cuisson propres, qui ont des conséquences bénéfiques sur la qualité de l'air, la santé et d'autres aspects du développement. En 2024, en Tanzanie, le FENU a octroyé 991 391 dollars à 29 entreprises désireuses d'investir, contribuant à la création de 1 094 emplois, dont 53,5 % ont été pourvus par des femmes, et soutenant la transition vers des modes de cuisson propres pour 510 194 personnes.

28. En 2024, dans le cadre du programme sur les villes vertes et intelligentes de l'ASEAN (« Smart Green ASEAN Cities ») financé par l'Union européenne, le FENU a mis la dernière main à deux modèles expérimentaux de financement mixte, à Banyumas (Indonésie) et à Ipoh (Malaisie), dans les domaines de la gestion des déchets et de la régulation du trafic. À Banyamas, le FENU accompagnera deux entreprises, à savoir Refuse Derived Fuel, spécialisée dans la gestion des déchets inorganiques, et Black Soldier Fly, engagée dans la création de débouchés commerciaux et le développement des échanges concernant les déchets organiques. L'objectif est de multiplier par sept les capacités de recyclage des déchets, afin qu'elles passent de 2 255 tonnes à 15 129 tonnes en un an. Les recettes devraient également être multipliées par sept, de 60 656 à 418 321 dollars par an, facilitant l'instauration d'un modèle commercial durable dans ce marché émergent. Le FENU

a prouvé le potentiel commercial des déchets organiques et aidera les autorités indonésiennes à le réaliser. À Ipoh, il soutiendra le projet Smart Traffic en lançant une plateforme numérique de collecte optimisée des amendes, celles-ci devant servir à financer le programme de gestion intelligente du trafic. L'intervention devrait augmenter les recettes de 950 000 dollars par an et bénéficier à plus de 800 000 habitants. Ces différents projets contribueront à réduire la pollution tout en offrant de nouvelles perspectives d'emploi.

Mettre des financements au service des populations gravement touchées par des phénomènes météorologiques

29. En partenariat avec le PNUD, le FENU a lancé en 2024 un fonds pour le Pacifique bleu (« Sustainable Pacific Blue Circle Fund ») destiné à encourager une croissance inclusive et durable de l'économie et à renforcer la résilience face aux phénomènes météorologiques extrêmes aux Fidji, dans les Îles Salomon, à Vanuatu et en Papouasie–Nouvelle-Guinée. Subventionné à hauteur de 10 millions de dollars par l'Union européenne, ce fonds doit servir à financer des aides à l'investissement et de l'assistance technique, associées à des garanties et des prêts concessionnels qui facilitent le développement des PME et stimulent leur propension à investir. Il vise également à améliorer le climat des affaires et la capacité des principales parties prenantes à lever des capitaux privés pour soutenir l'expansion des PME. Une fois pleinement opérationnel, il débloquera 20 millions de dollars supplémentaires provenant d'acteurs publics et privés, amplifiant ainsi son potentiel d'action dans la région.

30. En 2024, le FENU a aidé les autorités de la République-Unie de Tanzanie à émettre des obligations liées à des projets municipaux et infranationaux, dans le cadre du programme stratégique de financement des mesures nationales de développement durable. C'est le cas de la première obligation infranationale d'Afrique de l'Est, l'obligation verte associée aux infrastructures hydrauliques de Tanga. Adossée à une aide du FENU d'environ 1 million de dollars, elle a permis de lever 53,12 milliards de shillings tanzaniens (environ 20,8 millions de dollars), soit un ratio de levier de 1 à 20 qui témoigne d'un fort effet d'entraînement à l'intérieur du pays. Elle a été inscrite à la Bourse verte du Luxembourg, la plateforme de référence mondiale pour les titres durables. Depuis l'apparition de cette obligation verte, au moins cinq autres municipalités et entités infranationales ont exprimé leur intérêt pour ce type d'opération ; elles prévoient d'émettre des titres pour un montant total estimé à 322,3 milliards de shillings (environ 153 millions de dollars) au cours des deux prochaines années. Le portefeuille d'obligations associées aux collectivités du pays serait ainsi multiplié par sept.

31. Le FENU continue d'aider les entités infranationales à renforcer les capacités nationales de résilience. En 2024, 38 pays d'Afrique, du Moyen-Orient, de l'Asie-Pacifique et des Caraïbes, dont 20 PMA et 6 PEID, ont activement préparé ou réalisé des investissements dans les infrastructures et les services, en soutien de l'emploi et des moyens de subsistance, dans les zones vulnérables aux phénomènes climatiques extrêmes. En 2024, le Mécanisme de financement de l'adaptation des modes de vie au climat local, dirigé par le FENU, a mené à bien des investissements pour un total de 7,2 millions de dollars, principalement dans des infrastructures infranationales et municipales d'aide à la création d'emploi et à la croissance économique. Une enveloppe supplémentaire de 6,8 millions de dollars est en train d'être distribuée par les gouvernements aux administrations locales sous la forme de versements fondés sur la performance (basée sur la norme ISO14093). En 2024, les financements mobilisés en association avec le mécanisme d'investissement ont atteint près de 700 000 dollars, avec un appui au cofinancement du Bangladesh, de la Gambie, du Ghana et de l'Ouganda. Avec l'aide du FENU aux entités habilitées du Fonds vert

pour le climat, 65,1 millions de dollars supplémentaires de versements fondés sur la performance ont été approuvés en 2024 ; 55,1 millions de dollars iront à la Banque ouest-africaine de développement, et 10 millions au Bhoutan.

32. En 2024, grâce à des financements de l’Australie, de l’Inde, du Luxembourg, de la Nouvelle-Zélande et du Royaume-Uni, le FENU a soutenu le déploiement de produits d’assurance aux risques climatiques extrêmes aux Fidji, en Papouasie–Nouvelle-Guinée, au Samoa et aux Tonga : 26 850 personnes (hommes et femmes à parts quasi égales) ont ainsi souscrit une assurance paramétrique. Si des personnes handicapées en ont profité, le FENU n’a réussi à toucher que 2 % de ce segment de la population, ce qui devra être amélioré à l’avenir. Parmi les solutions proposées par le Fonds figuraient des produits d’assurance paramétrique au prix du marché, couvrant les populations vulnérables en cas d’aléas climatiques (cyclones, pluies diluviennes, sécheresses, etc.). L’assurance paramétrique comporte une clause d’anticipation qui prévoit qu’une part de l’indemnisation soit versée, sur la base des prévisions météorologiques, avant qu’un orage extrême ou une autre catastrophe ne s’abatte sur une région. Aux Fidji, 1 633 personnes ont été indemnisées, pour un montant de 291 450 dollars des Fidji (environ 125 625 dollars des États-Unis). En 2025, le programme sera étendu à Kiribati et aux Îles Salomon, qui figurent parmi les pays les moins avancés. Le FENU s’est associé à Aon and Lloyds pour imaginer une structure de titrisation pour la résilience mondiale face aux catastrophes ; il s’agira de proposer des garanties assurantielles et des primes financières qui aident les acteurs de l’offre et de la demande à mettre en place des produits d’assurance paramétrique multirisques. Le dispositif sera mis à l’essai dans trois pays du Pacifique avant d’être reproduit dans d’autres endroits, notamment dans des PEID des Caraïbes et de l’Océan indien. Il est également conçu pour soutenir les volets assurantiels des programmes des autres entités des Nations Unies, étant donné que le FENU est la seule entité à déployer des instruments financiers dans le cadre de son mandat et à disposer des règles et réglementations financières et des capacités internes nécessaires.

33. Dans un effort visant à reproduire ce mécanisme de soutien dans d’autres régions vulnérables, une stratégie a été mise en œuvre en Sierra Leone dans le cadre du projet d’accès aux financements (« Salone Access to Finance »), faisant suite à des études de faisabilité et à un atelier national à l’intention des parties prenantes, en 2024. Une compagnie d’assurance locale, Activa, a ainsi été choisie au terme d’un processus concurrentiel pour bénéficier d’une subvention et d’une assistance technique pour la création d’un produit de microassurance paramétrique couvrant les petits exploitants agricoles en cas de précipitations intenses et de sécheresse grave. Ce produit a reçu l’approbation de l’autorité de régulation et devrait être lancé avant le début de la mousson, au milieu de 2025. Suivant le conseil technique du FENU, la compagnie d’assurance de Freetown a appliqué les enseignements tirés de l’expérience du Pacifique, y compris en ce qui concerne la conception du produit et le public visé.

Investir dans la sécurité énergétique de demain

34. En 2024, le FENU a continué de soutenir les nouveaux modes de financement du secteur énergétique dans les PMA et dans d’autres pays instables, où les services énergétiques coûtent plus qu’ailleurs en raison d’une perception défavorable des risques qui complique l’accès de nombreux PMA à l’énergie nécessaire au développement durable, en particulier dans les zones isolées.

35. En République démocratique du Congo, le FENU participe depuis 2019 à un programme conjoint, financé notamment par le Fonds national de réduction des émissions causées par le déboisement et la dégradation des forêts, qui oriente l’aide financière de l’Initiative pour la forêt de l’Afrique centrale vers les projets relatifs à

la préservation des forêts et à la réalisation des objectifs de développement durable. Il s'agit de promouvoir une consommation énergétique durable et le remplacement du bois, combustible inefficace et coûteux, par d'autres sources d'énergie. Les activités du FENU s'inscrivent dans le cadre de ses efforts en faveur de la collaboration entre les pays du bassin du Congo et les autres parties prenantes pour une gestion durable de la deuxième forêt tropicale de la planète. En 2024, le FENU a réalisé cinq versements fondés sur la performance au bénéfice d'une sélection de petites entreprises locales, pour un montant total de 210 500 dollars, auquel se sont ajoutés 328 749 dollars supplémentaires, levés grâce aux contributions de partenaires. En outre, les entreprises locales sont parvenues à vendre 26 289 appareils de cuisson propre, portant à 306 833 le nombre d'unités énergétiques non polluantes apparues depuis le lancement du dispositif, et 135 091 personnes ont utilisé des produits énergétiques propres en 2024, réduisant la dépendance aux modes de cuisson traditionnels et contribuant à lutter contre l'exploitation forestière illégale.

36. En 2024, avec l'appui du Fonds commun pour la réalisation des objectifs de développement durable, le FENU a créé un dispositif de prêt structuré doté de 8 millions de dollars afin de lancer le premier fonds national de développement des énergies renouvelables au Zimbabwe, géré par un acteur local. Le fonds, qui vise un volume de 50 millions de dollars à la fin de 2026, soutiendra le développement des énergies propres, la croissance économique pour tous et la création d'emploi dans tout le pays. La première tranche de 3 millions, déboursée comme enveloppe de départ au quatrième trimestre de 2024, a permis au gestionnaire du fonds, Old Mutual Investment Group, de terminer les préparatifs et la mise en route du programme et de lever 3 millions de dollars supplémentaires auprès d'investisseurs privés. Le processus concurrentiel et approfondi de recherche de partenaires a permis d'identifier 49 projets d'énergie de substitution, dont 17 sont en cours de vérification et 1 a déjà été approuvé par le comité des placements du fonds (les questions juridiques ayant été réglées). L'accord passé a aidé à débloquer 4 millions de dollars d'investissements privés supplémentaires, doublant la part des acteurs privés dans un fonds qui atteint pour l'instant 10 millions de dollars.

Libérer le potentiel des petites entreprises susceptibles d'endiguer les menaces pesant sur l'environnement naturel

37. Sous la direction du FENU et en partenariat avec le PNUD, le Programme des Nations Unies pour l'environnement et de multiples pays donateurs, en 2024, le Fonds mondial pour les récifs coralliens a significativement fait avancer le financement de la préservation et de la protection résilientes des récifs coralliens. L'enjeu est majeur puisque, à l'échelle mondiale, on estime à 36 milliards de dollars l'apport annuel de ces écosystèmes au seul secteur touristique. Ce Fonds mondial a facilité la première conversion de dettes en mesures visant spécifiquement les récifs coralliens, en cofinçant et en fournissant l'appui technique qui a servi à sceller une réduction de 35 millions de dollars de dettes pour l'Indonésie. L'argent a été réaffecté à la préservation des récifs dans des paysages marins essentiels, comme la péninsule de Doberai et la mer de Banda. Le FENU, qui accueille le secrétariat du Fonds mondial, a soutenu le lancement du Mécanisme de finance bleue, un dispositif de prêt novateur de 35 millions de dollars destiné à financer des activités propices à l'épanouissement des récifs et à préserver 1,8 million d'hectares situés dans des zones marines protégées aux Philippines, en Indonésie et en Tanzanie. En outre, le Fonds mondial a étendu son champ d'intervention à 21 pays côtiers et insulaires en développement, appuyant les entreprises qui œuvrent à la préservation des récifs par leur action dans des secteurs stratégiques, comme la gestion de la pollution, le tourisme durable, l'aquaculture et le carbone bleu. Ces engagements sont essentiels alors que le quatrième épisode de blanchissement des coraux, le plus vaste, est en cours à l'échelle planétaire.

38. Au Burundi, le FENU exécute le projet « Kibira sanctuaire de paix et de conservation de la nature » dans le cadre d'un dispositif d'investissement pour la nature, en partenariat avec le Fonds des Nations Unies pour la consolidation de la paix, le PNUD, l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture et Cartier for Nature. Le dispositif recourt à du financement mixte, considéré comme un outil de consolidation de la paix, et à des solutions naturelles. En 2024, un centre de promotion du patrimoine culturel défendant la participation des populations twa a été créé pour soutenir le tourisme et la vie culturelle. Les communautés locales ont reçu une aide pour communiquer sur l'importance économique et financière de la protection des chimpanzés, ce qui leur a permis de toucher plus de 1 000 personnes, et 150 emplois temporaires ont été créés dans l'entretien des routes. Grâce aux aides, centrales dans le dispositif global de préservation, plus de 100 membres d'associations ont pu mener des activités de subsistance de remplacement (culture de champignons, par exemple). Le FENU a investi 1,5 million de dollars pour améliorer la capacité de développement et la bancabilité du projet de centrale hydroélectrique de Mpanda, fruit d'un partenariat public-privé. Cela a conduit à la création d'un mécanisme de paiement pour des services liés aux écosystèmes qui devrait dégager chaque année 150 000 dollars au profit de la fondation Kibira. À son tour, celle-ci pourra soutenir les activités de subsistance dans l'écosystème et réduire ainsi la dépendance aux donateurs. Le FENU et le Fonds des Nations Unies pour la consolidation de la paix coopèrent afin que ce schéma novateur soit pleinement opérationnel en 2025.

Aider les collectivités et les entreprises locales à investir dans des systèmes alimentaires durables

39. Le FENU a continué de proposer des mécanismes de financement aux collectivités et aux PME pour qu'elles investissent dans des systèmes alimentaires durables, souvent par l'intermédiaire de partenariats avec des entités des Nations Unies. En collaboration avec l'UNICEF, il a lancé en 2024 un dispositif de financement de l'offre alimentaire qui soutient la lutte contre la malnutrition de l'enfant grâce à des investissements centrés sur les enfants, dont l'objectif est de stimuler l'offre d'instruments thérapeutiques prêts à l'emploi et d'autres produits nutritionnels de base. Avec l'aide de la Children's Investment Fund Foundation, le dispositif recourt à du financement mixte, par exemple des prêts et des garanties, pour aider à orienter les flux de capitaux vers les systèmes agroalimentaires, en particulier dans les PMA d'Afrique subsaharienne. Le FENU a réalisé le premier investissement en décembre 2024, un prêt catalytique de 2,5 millions de dollars à Ariel Foods FZE, au Nigéria, afin de financer l'installation d'équipements spécialisés de transformation de la production locale des petits exploitants régionaux. Il s'agit ainsi de réduire la dépendance aux importations, de renforcer la résilience des chaînes d'approvisionnement mondiales et locales, de placer les produits africains au cœur de la lutte contre la malnutrition de l'enfant et de permettre à l'UNICEF et à d'autres organismes humanitaires spécialisés dans l'aide alimentaire d'atteindre davantage d'enfants défavorisés.

40. Le programme d'accélération de l'action pour la sécurité alimentaire est un dispositif régional majeur mis au point par le FENU en étroite partenariat avec l'Initiative pour l'adaptation en Afrique. Lancé au début de 2024 avec des fonds du Canada et des États-Unis, il vise à bâtir des systèmes alimentaires durables dans les PMA, en agissant à la fois sur la sécurité alimentaire, la protection sociale et le financement mixte des PME pour soutenir la création d'emploi et la croissance économique du secteur agroalimentaire. Il accompagne actuellement le développement commercial et la vérification approfondie de 13 entreprises soucieuses de trouver de nouveaux financements. Le programme d'accélération pourrait ouvrir la voie à des investissements décisifs et à une résilience durable des

systèmes agroalimentaires en combinant assistance technique, analyse des obstacles et atténuation des risques.

41. En 2024, grâce au fonds d'affectation spéciale du FENU pour le financement des projets destinés aux plus isolés, les autorités de la République démocratique du Congo et du Burundi ont pu développer leurs systèmes alimentaires, et elles se préparent à participer à la deuxième réunion-bilan du Sommet des Nations Unies sur les systèmes alimentaires. Mécanisme piloté par le FENU, le fonds d'affectation spéciale a appuyé 46 projets d'investissement en faveur d'institutions financières locales, telles que la Banque d'investissement et de développement pour les femmes (Burundi).

42. En 2024, en coopération avec Nyowe Ventures, le FENU a testé avec succès une solution numérique d'aide aux producteurs ruraux d'huiles de karité, de tournesol et de graines dans le nord de l'Ouganda. La plateforme a permis aux 19 667 petits exploitants enregistrés d'accéder à des prêts pour l'achat d'intrants et de nouer des relations commerciales. Par ailleurs, 25 microentreprises et PME utilisent activement les plateformes soutenues par le FENU pour échanger des produits agricoles à des prix compétitifs. Grâce à un système de garantie en portefeuille, le FENU a permis à l'UGAFODE, une institution de microfinance, de proposer des microcrédits à des microentreprises et des PME dirigées par des réfugiés du camp de Nakivale. Au total, 834 entités ont ainsi pu développer leurs activités. L'aide de l'UGAFODE a été étendue à 944 réfugiés et membres de la communauté d'accueil, qui ont bénéficié de prêts garantis par le FENU.

Résultats 2 et 3 : accroissement des flux financiers publics et privés, renforcement des systèmes commerciaux et des mécanismes de financement public et privé

Mobiliser des financements et stimuler les investissements au profit des marchés mal desservis et des populations démunies

43. En 2024, le FENU a collaboré étroitement avec des banques locales et des institutions financières dans les PMA, les PEID et les pays fragiles touchés par un conflit, afin de contribuer à débloquer des investissements dans ces marchés et ces zones considérés comme très risqués.

44. En Afghanistan, en partenariat avec le PNUD, le FENU s'est efforcé de remédier aux principaux obstacles empêchant les microentreprises et les PME d'accéder aux financements. En 2024, grâce à un accord portant sur une garantie de portefeuille de 1 million de dollars, conclu avec l'Afghan Credit Guarantee Foundation, il a levé 5,5 millions de dollars auprès du secteur privé, soit un ratio de levier de 5,5. Le dispositif sera consacré à l'accès des microentreprises et des PME aux services financiers et promouvra l'égalité des chances comme moteur de la création d'emploi et d'une croissance économique soutenue.

45. Grâce à des fonds du Royaume-Uni, de l'Union européenne et du PNUD, le FENU a soutenu 17 jeunes pousses en Tanzanie, dans le cadre du programme d'innovation Funguo, spécialisé dans l'investissement catalytique et l'assistance technique. Exécuté conjointement avec le PNUD, le programme a amélioré la capacité d'investissement de ces entreprises, leur permettant d'attirer plus de 3 millions d'euros provenant d'institutions de financement du développement, d'investisseurs privés et de partenaires de développement.

46. Le fonds BUILD est une initiative de financement mixte conçue par le FENU en collaboration avec Bamboo Capital. Lancé en 2020 par Bamboo en réponse à une demande du FENU, il investit des sommes allant de 250 000 à 2,5 millions de dollars dans des PME relativement matures, principalement dans les PMA. Il a levé plus de

70 millions de dollars depuis 2020, essentiellement auprès de donateurs et d'institutions de financement du développement. En 2024, BUILD a continué à distribuer des fonds à de nouvelles entreprises, notamment à celles liées aux systèmes alimentaires. Trois PME agricoles ont reçu 3 770 000 dollars de prêts cette année-là : Sekkajia Uganda (1 million de dollars), Mujuni Uganda (270 000) et Mambo Coffee Tanzania (2,5 millions). En 2025, le FENU auditera son partenariat avec Bamboo Capital afin de vérifier que le fonds utilise au mieux ses capacités compte tenu des ressources publiques notables qui ont été investies jusqu'à présent.

47. Au Rwanda, le FENU, le PAM et la fondation Mastercard ont octroyé à Urwego Finance, un fournisseur local de services financiers, une garantie de crédit partielle de 500 000 dollars qui couvrirait 70 % des pertes potentielles. Ce mécanisme d'atténuation des risques permet à Urwego de multiplier les prêts directs aux microentreprises et PME agricoles ou dirigées par des jeunes, qui sont souvent privées d'accès au crédit faute de garanties à proposer et en raison du risque qui leur est associé. Avant sa mise en place, les entreprises devaient présenter des garanties équivalant à 130 % ou 150 % des montants prêtés, soit des seuils impossibles à atteindre pour la plupart d'entre elles. Elles peuvent maintenant surmonter les obstacles et trouver des financements pour investir et mener leurs activités.

48. Le FENU et Nilus, une entreprise technologique de l'alimentation, ont noué un partenariat avec le PAM au Pérou afin d'ouvrir à Lima, d'ici à 2028, 2 500 cantines populaires, cafétérias et restaurants publics qui serviront des repas sains à plus de 150 000 personnes défavorisées. À cet effet, le FENU a approuvé l'octroi à Nilus d'un prêt en monnaie locale qui sera versé en 2025. Cet investissement devrait attirer le double de son montant en fonds privés. Le projet compte utiliser la logistique numérique et une application mobile de commerce électronique pour réduire les coûts d'acquisition des produits en regroupant les commandes passées par les personnes à faible revenu. Lors de la phase d'essai, l'entreprise a montré que les populations défavorisées pouvaient ainsi économiser 24 % sur le prix de la nourriture et 6 % sur le transport.

49. Au début de 2024, au forum d'affaires Ouganda-Union européenne, le FENU a lancé la deuxième phase de son instrument de soutien à la revitalisation et à la transformation de l'agriculture, avec l'appui financier de l'Union européenne, de l'Ouganda et du secteur privé local. L'instrument a également été déployé au Burundi avec des fonds du PAM et du PNUD. En Ouganda, cinq PME de l'agrobusiness ont pu être mises en relation avec la Banque ougandaise de développement, et des prêts concessionnels de 7,7 milliards de shillings ougandais (environ 2 millions de dollars) ont déjà été approuvés pour trois d'entre elles. En partenariat avec la Banque d'investissement et de développement pour les femmes, une institution financière entièrement financée par les autorités locales et nationales du Burundi, le FENU a apporté son assistance technique et financière au déploiement d'instruments novateurs, tels qu'une ligne de microcrédit et une garantie de portefeuille, qui doivent soutenir 89 projets d'investissement et 46 PME à hauteur de 122 000 dollars, mobilisant 43 associations villageoises d'épargne et de crédit et des projets individuels dans la chaîne de valeurs du système alimentaire. Le FENU a fait en sorte que la banque débloque 180 000 dollars pour financer des microentreprises et des PME de ce secteur.

50. En Gambie, en Guinée, en Guinée-Bissau et au Sénégal, le FENU a apporté une assistance cruciale à l'Organisation de mise en valeur du fleuve Gambie, au niveau technique et en matière de renforcement des capacités, en soutenant l'élaboration et l'adoption du premier plan directeur de développement intégré, qui améliorera l'accès à l'eau, à l'assainissement, à l'énergie et à l'irrigation pour plus de six millions d'habitants des quatre pays. Cela a permis à l'Organisation de structurer efficacement ses projets, d'attirer des fonds et d'organiser la gestion durable et efficiente de ses

ressources. Par exemple, la propension renforcée à investir a permis de sonder le marché et de promouvoir le projet de centrale hydroélectrique de Salthino.

Collaborer avec le système des Nations Unies pour maximiser l'incidence sur le développement

51. Le FENU s'efforce d'accroître son rôle de catalyseur des financements pour des investissements à forte incidence qui aident le système des Nations Unies pour le développement à soutenir et à amplifier le développement. Cela passe par le déploiement d'instruments novateurs de financement mixte qui puissent attirer les investisseurs dans les PMA, les PEID et les pays fragiles touchés par un conflit et rendre les investissements plus dynamiques et ambitieux.

52. En 2024, le FENU a participé à 22 initiatives conjointes avec d'autres acteurs du système des Nations Unies et mobilisé 21 millions de dollars auprès de fonds de financement commun et d'autres entités des Nations Unies.

53. En 2022, le FENU et le PAM ont signé un accord de partenariat stratégique pour élaborer et déployer ensemble des mécanismes de financement concessionnel au profit d'entreprises alimentaires sous-financées et novatrices, en recourant aux instruments et aux capacités du FENU. En 2024, plusieurs initiatives ont été lancées dans ce cadre, ainsi qu'il a été rapporté dans la précédente section.

54. Au Bénin, le FENU s'est associé au PAM et au Fonds des Nations Unies pour la population pour apporter un fonds de garantie de 450 000 dollars à ALIDé, une institution financière locale, et l'aider à développer son portefeuille de prêts à des segments de la population défavorisés et vulnérables. Sont concernées des microentreprises et des PME qui fournissent – ou pourraient fournir à l'avenir – le programme national de repas scolaires à base de produits locaux, ainsi que de jeunes entrepreneurs qui travaillent sur la résilience et la prévention de l'insécurité dans le nord du pays. Le dispositif permet de réduire les fortes demandes de garanties habituelles, qui constituent le principal obstacle à l'accès au crédit pour les petites entreprises béninoises. Le prêt moyen varie entre 800 et 1 000 dollars.

55. En Papouasie–Nouvelle-Guinée, le FENU fait partie du programme de soutien à l'entrepreneuriat rural, à l'investissement et aux échanges commerciaux, dirigé par la FAO et financé conjointement par l'Union européenne et l'ONU, en partenariat avec le PNUD, le Bureau international du Travail et l'Union internationale des télécommunications. Le FENU s'occupe de l'accès aux financements, le volet du projet qui soutient le développement des chaînes de valeur des secteurs de l'agriculture et de la pêche, et met l'accent sur les femmes, les jeunes et les zones rurales. En 2024, le FENU et ses partenaires ont aidé 73 PME à bénéficier de financements et facilité l'ouverture de 18 325 comptes, soit plus que l'objectif fixé, dans une démarche de promotion de l'accès des populations rurales aux ressources financières. Il est à noter que 37 % de ces comptes concernaient des femmes utilisant les services financiers et aspirant à l'autonomie économique. Le projet a aussi aidé la Banque centrale de Papouasie–Nouvelle-Guinée à définir un plan de gestion des données permettant de suivre les progrès en matière d'inclusion financière. Ce tableau de bord fournira en temps réel des informations utiles pour identifier les manques et façonner des stratégies pour tout le pays.

56. En 2024, 44 Volontaires des Nations Unies ont soutenu l'initiative conjointe du FENU et du PNUD sur le rôle des administrations locales dans la lutte contre les changements climatiques (LoGIC), déployée depuis 2023 avec de multiples donateurs et les autorités du Bangladesh pour renforcer les capacités des communautés vulnérables en matière de planification et de financement des solutions d'adaptation aux changements climatiques dans 11 districts isolés et exposés aux phénomènes

climatiques. Ils ont contribué à mobiliser la population et à mettre en œuvre les mesures d'adaptation.

B. Moyens mis en œuvre : analyse de l'efficacité institutionnelle

57. Conserver une incidence dans un contexte d'incertitude, c'est poser les bases d'une organisation prête à affronter l'avenir. Le FENU a reçu des contributions pour un montant total de 112 millions de dollars en 2024 (principalement des ressources autres que les ressources de base), soit 20,2 millions de moins qu'en 2023. Les ressources ordinaires étaient de 10,6 millions de dollars, un des plus bas niveaux jamais enregistrés, avec 3,9 millions de dollars reçus du PNUD. Si l'on observe là une légère augmentation par rapport aux 10,2 millions de 2023, on est bien en deçà de la cible de 30 % fixée dans le pacte de financement du Secrétaire général et de l'objectif du cadre stratégique pour la période 2022-2025, à 25 millions de dollars⁶.

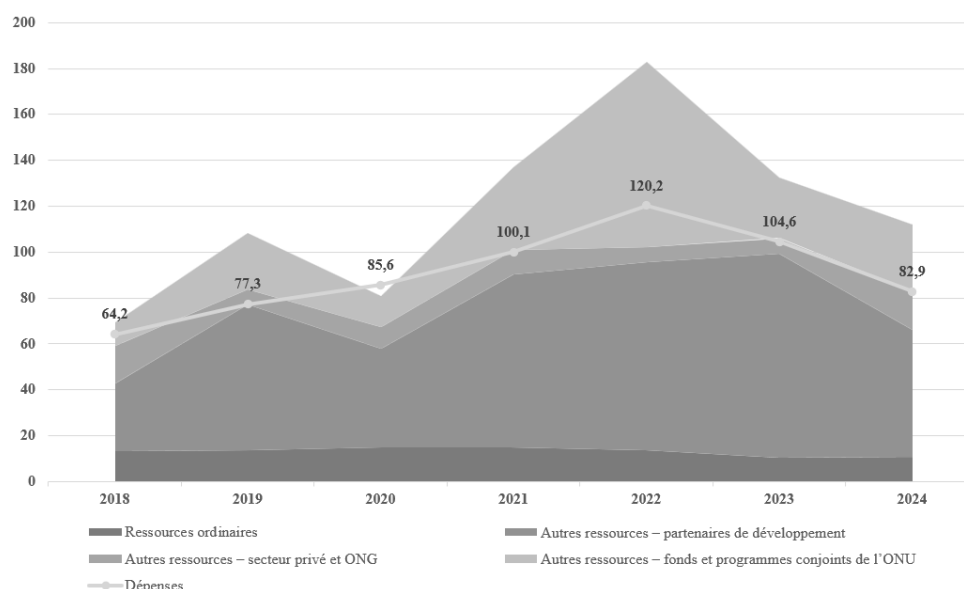
58. La baisse continue des ressources ordinaires (largement imputable à des réductions des financements de base) affecte la capacité du FENU à superviser et gérer ses divers programmes et son portefeuille d'investissements, à continuer de mobiliser des financements pour les PMA (résolution 2186 de l'Assemblée générale) et à proposer des solutions financières novatrices qui aident les pays à surmonter les difficultés et à moins dépendre de l'aide publique au développement. Le nombre de partenaires fournissant des ressources ordinaires est passé à 8 en 2023, alors qu'il était de 9 en 2022 et de 11 en 2021.

59. Dans ce contexte difficile, le FENU a procédé à une vaste réforme de réduction des coûts, consistant à se concentrer sur son cœur de métier et à installer son personnel au plus près des pays clients, avec une présence renforcée à Bangkok, Dakar, Nairobi et Suva. Décidé à mettre l'accent sur les investissements, raison d'être de son mandat unique dans le système des Nations Unies, le FENU renforce ses partenariats, parfait sa stratégie de communication, explore de nouveaux modes de financement et réfléchit à de nouvelles collaborations stratégiques. Pour améliorer sa viabilité financière et la pérennité de son action, il étudie la possibilité de revoir son modèle institutionnel.

Les ressources autres que les ressources de base ont reculé en 2024, à 101,4 millions de dollars. Quelque 55 % de ce montant (environ 56 millions de dollars) provenaient de partenaires étatiques, 17 % (environ 17 millions de dollars) du secteur privé et d'organisations non gouvernementales et 29 % (environ 29 millions de dollars) des fonds et programmes conjoints des Nations Unies. Les cinq principaux contributeurs sont le Bureau des fonds d'affectation spéciale pluripartenaires, l'Union européenne, la Suède et les fondations Gates et Mastercard.

⁶ Tous les chiffres des recettes et des dépenses pour 2024 sont arrêtés au 20 février 2025 et peuvent faire l'objet d'ajustements jusqu'à la publication des états financiers vérifiés du FENU.

Ressources et dépenses du FENU pour la période 2018-2024 (en millions de dollars des États-Unis)



60. Le total des dépenses s'élevait à 82,9 millions de dollars en 2024, en recul de 20,8 % par rapport à 2023 (104,6 millions de dollars). Les dotations ont baissé de 15,8 millions de dollars (52 %) par rapport à 2023, le FENU s'attachant à resserrer l'emploi de ces instruments, conformément aux recommandations du Comité des commissaires aux comptes de l'ONU et du Bureau indépendant de l'audit et des investigations.

61. Les activités de promotion et de communication stratégique ont permis au FENU de se positionner en tant que partenaire de choix dans l'architecture du financement du développement et de participer activement à des manifestations, comme la quatrième Conférence internationale sur les petits États insulaires en développement, tenue en mai 2024 à Antigua-et-Barbuda, le Sommet de l'avenir des Nations Unies, tenu en septembre 2024 à New York, et la Conférence 2024 des Parties à la Convention des Nations Unies sur les changements climatiques (COP 29), tenue en novembre 2024 à Bakou.

62. À la fin de 2023, le FENU a reçu du Comité des commissaires aux comptes des Nations Unies une opinion sans réserve sur ses états financiers. C'est la douzième année consécutive qu'il obtient un tel résultat depuis qu'il a commencé à présenter des états financiers distincts, en 2012, ce qui confirme sa volonté d'améliorer constamment sa gestion financière, sa transparence et son application du principe de responsabilité.

63. En 2024, le FENU a rempli ou dépassé 44 % des objectifs du nouveau plan d'action 3.0 à l'échelle du système des Nations Unies pour l'égalité des sexes et l'avancement des femmes (2024-2030). Celui-ci intègre des mesures du Plan du Secrétaire général pour l'accélération de la réalisation de l'égalité des genres dans le système des Nations Unies et élève les exigences d'intégration du genre. Le FENU continuera de renforcer ses capacités institutionnelles en matière d'égalité des chances pour tous et toutes en améliorant les ressources humaines et financières mobilisées et les opérations menées pour remplir les objectifs du nouveau plan d'action.

64. En 2024, le FENU a élaboré une stratégie de mobilisation des ressources et un plan d'action visant à garantir l'alignement avec les besoins budgétaires énoncés dans

le cadre stratégique pour la période 2022-2025, compte tenu du fait que l'accomplissement de son ambitieux mandat exige d'entretenir une relation solide avec les principaux donateurs publics et privés.

65. Le FENU a appliqué toutes les recommandations formulées par le Bureau de l'audit et des investigations en 2023. Concernant celles énoncées par le Comité des commissaires aux comptes des Nations Unies la même année, le FENU aura clos tous les dossiers en cours à la date prévue. Aucune recommandation issue d'audits précédents n'est laissée en suspens.

C. Maintenir un engagement ferme en faveur de l'évaluation et des enseignements qui en découlent

66. Évaluations indépendantes : en 2024, le FENU a poursuivi son action en faveur des évaluations indépendantes, qui représentent 0,95 % des dépenses totales. Conformément à la politique du PNUD en la matière, 1 % des ressources ordinaires et autres doit être alloué aux activités d'évaluation. Le Groupe de l'évaluation du FENU a mené trois évaluations en 2024. Les conclusions, enseignements et recommandations tirés de deux d'entre elles sont résumés ci-dessous.

67. Évaluation à mi-parcours du cadre stratégique du FENU pour la période 2022-2025 : l'équipe d'évaluation a déclaré qu'un des avantages majeurs du FENU résidait dans sa capacité à tester et à proposer des mécanismes de financement nouveaux et novateurs, y compris des instruments de financement mixte pour lesquels il fournit une assistance technique aux pouvoirs publics, aux entreprises privées émergentes et aux autres partenaires. Elle a estimé que le FENU réussissait à répondre aux besoins de développement des pays hôtes lorsqu'il tirait parti de son mandat en matière d'investissement en partenariat avec d'autres entités des Nations Unies. Le rapport d'évaluation a conclu qu'aucune mission ni vision claires n'avaient été formulées pour orienter les activités du Fonds dans une direction stratégique définie. En conséquence, le FENU n'exploite pas à fond les spécificités de son mandat et son avantage comparatif ni ne se positionne de manière stratégique dans l'architecture globale du financement du développement. L'équipe d'évaluation a recommandé que le FENU engage un solide processus institutionnel de planification stratégique pour définir un nouveau cadre et un plan d'exécution détaillé qui assignent à l'organisation une identité et une vocation qui dépassent toute pratique ou initiative individuelles. Elle a également recommandé que le FENU veille à adopter des principes de bonne gouvernance, définisse son additionnalité, conçoive ses stratégies de positionnement et de financement et alloue des ressources particulières aux questions transversales.

68. Évaluation à mi-parcours du programme sur les migrations et les envois de fonds : le programme a été conçu pour améliorer la résilience financière et l'inclusion économique des personnes migrantes et de leurs familles au moyen de services numériques d'envoi de fonds peu coûteux et de produits financiers connexes. Il est financé par l'Agence suédoise de coopération internationale au développement et la Direction suisse du développement et de la coopération. Il a globalement été appliqué de manière pertinente, cohérente et efficace, mais sa pérennité est relative. Concernant son efficacité, l'évaluation montre que le programme est solide au niveau des produits, mais pas toujours au niveau des résultats. Les résultats les plus évidents, qui ont l'incidence la plus probable sur le développement, ont été obtenus dans les domaines des innovations soutenues par le secteur privé et des formations à la finance numérique. Si les résultats sont globalement positifs, il reste du travail en ce qui concerne la diffusion et l'utilisation des instruments inclusifs d'envoi de fonds. Pour la prochaine phase, l'équipe d'évaluation a recommandé de réorienter les efforts des études préparatoires vers l'exécution des réformes, de renforcer la collaboration avec

les entités des Nations Unies et les organismes extérieurs pour stimuler les synergies et de veiller à disposer de moyens d'action bien définis et d'instruments solides qui permettent de faire valoir les produits et les résultats obtenus.

69. Évaluation finale du programme d'accélération de l'action stratégique en Afrique : financé par la fondation Gates, le programme vise à façonner des économies numériques qui soutiennent l'inclusion financière, la résilience et l'égalité pour les femmes, les hommes et leurs familles, et contribue à accélérer l'adoption et l'amélioration de réformes générales qui créent un environnement propice au développement des services financiers numériques en Afrique. L'équipe d'évaluation a estimé que le programme était globalement conçu de manière pertinente et appropriée, que la méthode suivie était systématique et cohérente, et que des efforts louables étaient faits pour améliorer la complémentarité et éviter les chevauchements. Toutefois, elle relève que des activités prévues dans le programme pourraient être menées dans le cadre d'autres interventions du FENU ou par des bureaux de pays ou bureaux régionaux dont des membres posséderaient les compétences requises. L'équipe d'évaluation a confirmé que le programme apportait une aide efficace aux autorités réglementaires et décisionnelles en ce qui concerne leurs capacités à élaborer et appliquer des mesures et à réglementer et contrôler les services financiers numériques. Elle a estimé que le critère d'efficacité était rempli. Au sujet de l'incidence du programme, l'équipe d'évaluation a observé l'évolution positive des autorités réglementaires et décisionnelles en faveur de la finance numérique inclusive. Le programme a contribué à l'adoption de stratégies d'inclusion financière dans un certain nombre de pays concernés. L'équipe d'évaluation a recommandé que la théorie du changement soit revue et harmonisée avec le mandat du FENU concernant la mobilisation de capitaux privés, notamment en ce qui concerne l'objectif de déploiement de services numériques en soutien de l'inclusion financière.

70. Le FENU a continué de donner la priorité à l'innovation et à l'amélioration de la qualité de ses évaluations, qui ont toutes été jugées « satisfaisantes » ou « très satisfaisantes » par le Bureau indépendant d'évaluation. Il a aussi continué de contribuer activement aux travaux du Groupe de l'évaluation de l'ONU et reste ouvert à un partenariat avec les bureaux d'évaluation des Nations Unies, les États Membres et d'autres parties prenantes pour la réalisation d'efforts conjoints dans le cadre du système d'évaluation international.

IV. Regard vers l'avenir : renforcer le rôle du FENU dans le programme de financement du développement

71. En réaffirmant son mandat unique et en tirant les leçons de ses succès et de sa restructuration en 2024, le FENU se tient prêt à ouvrir la voie à un financement du développement plus intelligent en cette période d'incertitude et occupe une position favorable à cet égard.

72. À la veille de la quatrième Conférence internationale sur le financement du développement, qui se tiendra au milieu de 2025, le FENU est prêt à jouer un rôle central dans la définition et la réalisation des grandes mesures du futur programme de financement. Cette manifestation coïncidera avec la période d'élaboration du prochain cadre stratégique du Fonds, pour la période 2026-2029.

73. Le FENU collabore étroitement avec les États Membres, le système des Nations Unies pour le développement et les partenaires financiers du développement pour déployer des solutions de financement novatrices qui permettent de surmonter les obstacles systémiques et d'augmenter les investissements dans les PMA, les PEID et les marchés périphériques et qui contribuent à accélérer le développement pour les

cinq dernières années de mise en œuvre du Programme de développement durable à l'horizon 2030.

74. Dans le cadre de la préparation de la Conférence, le Groupe des PMA met en avant plusieurs priorités de financement qui correspondent parfaitement au mandat et aux capacités du FENU. Par exemple, il plaide pour que l'on améliore significativement l'accès des microentreprises et des PME aux capitaux en renforçant le secteur bancaire et les institutions de microfinancement et en multipliant les instruments en monnaie locale, l'un des principaux atouts du FENU en 2024.

75. Le Groupe demande aussi que l'on appuie résolument les mesures de financement mixte axées sur les PMA d'ici à 2030, y compris en développant le recours aux garanties pour réduire le coût de l'argent. Parmi les autres priorités figurent le soutien aux marchés financiers nationaux des PMA, le renforcement de produits d'assurance climatique accessibles à bas coût pour les petits exploitants agricoles et les PME, le déploiement de solutions technologiques financières reposant sur des moyens numériques et l'utilisation de mécanismes de mutualisation du risque qui incitent à investir dans les infrastructures durables et résilientes.

76. Le FENU offre de précieuses solutions dans tous ces domaines. Ainsi, il continuera de travailler avec les PMA et les autres partenaires sur les moyens d'élargir et d'accélérer son aide, à la fois dans la perspective de la quatrième Conférence internationale sur le financement du développement et dans le cadre de l'exécution du nouveau programme de financement du développement.

77. L'élargissement des partenariats demeure un enjeu majeur à mesure que le FENU développe ses capacités de financement catalytique pour augmenter les flux de ressources privées et publiques là où elles sont les plus utiles.
